

**LE COLLECTIF DU PERSONNEL D'APPUI DE LA
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

A

**MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION**

**Objet : Demande de redéploiement
Du personnel d'appui de la CENI**

Monsieur le Ministre nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute bienveillance l'obtention de notre redéploiement au sein du nouveau service qui s'occupera de l'organisation des élections ou dans d'autre service dont vous tenez la plus haute responsabilité.

En effet, nous avons pris connaissance du décret d'abrogation des membres de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) dont nous sommes le personnel d'appui. Nous, constituant le personnel d'appui de la CENI, sommes apolitiques c'est-à-dire non liés à un regroupement politique. La plupart de nous, sommes à la CENI comme personnel d'Appui depuis plus de 10 ans. Nous attirons respectueusement votre attention sur le fait que nous sommes des jeunes diplômés et des chefs de famille qui risquent d'aller en chômage si nous ne sommes pas redéployés.

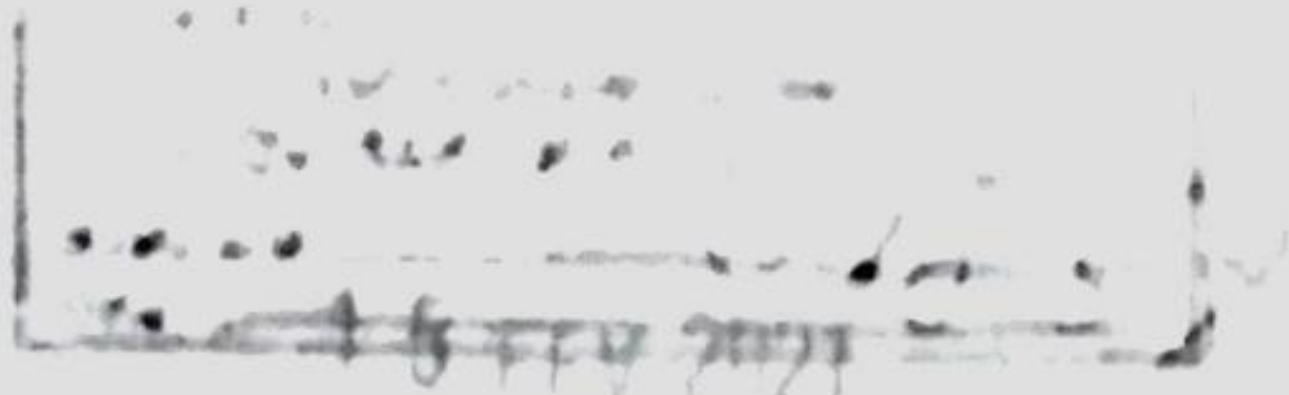
C'est dans le souci de servir le pays et de bien partager nos expériences que nous avons acquises durant tout ce temps en matière électorale, que nous sollicitons votre soutien et appui pour notre redéploiement.

Dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer Monsieur le Ministre, notre profonde considération

Ci-jointe la liste de tout le personnel d'appui de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Bamako le 15 février 2021

Tout le Personnel d'Appui de la CENI



LE COLLECTIF DU PERSONNEL D'APPUI DE LA
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDEPENDANTE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

A

15 - 2 - 2021

Monsieur le Président de la Commission
Electoral Indépendante (CENI)

BAMAKO

Objet : Demande de droits
Du Personnel d'Appui

Monsieur le Président,

Nous, Personnel d'Appui de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), regroupés en Collectif, confirmons avoir été informé par le 1^{er} Vice Président de la CENI le 02 Février 2021, de la dissolution de la CENI 2017.

A cet effet, Monsieur le Président nous sollicitons de votre haute bienveillance l'obtention de nos droits :

- Le Paiement de nos droits de congés que chacun de nous n'a pas pu observer de juin 2017 au 02 Février 2021.
- Le Paiement et les supports des versements de nos cotisations sociales (INPS).

Monsieur le Président, en espérant sur une suite favorable, nous collectifs du Personnel d'Appui de la CENI nous vous prions d'agréer l'expression de nos considérations.

Bamako, le 15 Février 2021

Ampliation :

- M.A.T.D : Info

Bonnette Ni Dembélé
Amadou Kouyate
Amadou GONDIÉ

Le collectif du personnel d'appui
de la Commission Electorale Nationale
Indépendante (C.E.N.I.)
Bamako

Bamako, le 21 Novembre 2021

A

001837
22-11-21
Sff

Monsieur le Ministre de
l'Administration Territoriale et de la
Décentralisation

BAMAKO

Objet : Demande de redéploiement du personnel d'appui

De l'ancienne C.E.N.I

Son Excellence Monsieur le Ministre,

Nous, collectif du personnel d'appui de la Commission Electorale Nationale et Indépendante (C.E.N.I.), venons par la présente lettre signifier à votre auguste personne des soucis constants que vivent les anciens personnels d'appui de la CENI.

En effet Monsieur le Ministre, nous sommes inquiets de l'avenir que la mise en place de l'organe unique de gestion nous réserve en tant qu'anciens collaborateurs de la CENI. Ainsi, on tient à vous préciser que nous avons illégalement été licenciés sans droit ni préavis alors qu'au départ de notre engagement avec la CENI nous avons bénéficié d'un contrat à durée déterminée qui a été tacitement reconduit jusqu'en Février 2021.

Compte tenu de notre situation, nous sollicitons auprès de votre auguste personne le redéploiement de l'ensemble du personnel d'appui de la CENI.

Comptant sur votre sens élevé de combattre l'injustice sous toutes ses formes, veuillez agréer Monsieur le Ministre l'expression de notre profonde considération.

République du Mali
PRIMATURE
ORDINAIRE
Arrivée le 22/11/21 S/NF

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIAL ET DE LA DÉCENTRALISATION
SECRETARIAT GÉNÉRAL
COURRIER A L'ARRIVÉE
SOUS le N° 10450
Date 22 NOV 2021

Conseil Nation
Transition
Date
N° 23 NOV 21